



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

**PERSONNEL DES DOUANES
1870- 1973**

Direction générale des douanes et droits indirects

Répertoire numérique détaillé

1ère édition électronique

Savigny-le-Temple

2021

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Seconde Guerre mondiale.....	6
Épuration administrative.....	6
Alsace-Lorraine, organisation.....	7
Sarre, organisation et fonctionnement du service des douanes.....	7
Amnistie.....	8
Conseils de discipline.....	8
Dossiers de discipline classés par ordre alphabétique.....	10

Référence

B-0053030/1 - B-0053123/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Personnel des douanes

Dates extrêmes

1870-1973

Noms des principaux producteurs

Direction générale des douanes et droits indirects

Importance matérielle

11,50 mètres linéaires

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à 213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 3 juin 1976

Historique du producteur

L'administration des douanes, en tant qu'institution au sens moderne se structure à compter du XVIIe siècle. Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des Finances sous Louis XIV est considéré comme le père de la douane moderne. Deux grandes Ordonnances codifient et précisent le droit douanier en 1681 et 1687. Ces textes sont à la base de la législation douanière moderne. Sous l'Ancien Régime, c'est la Ferme générale qui remplit ce rôle jusqu'à la Révolution française. Ses services comptent jusqu'à 42 directions en province et près de 25000 agents appartenant à deux branches d'activité : celle des "bureaux" qui vérifient, liquide et perçoit les droits et taxes et celle des "brigades" qui prévient, recherche et réprime la contrebande. Après la suppression de la Ferme générale, la Régie nationale des douanes voit le jour le 23 avril 1791. Elle est préposée à la police du commerce extérieur. Elle est dotée la même année d'un tarif national applicable désormais aux frontières extérieures du Royaume et d'un code des douanes national l'organisation du dédouanement, les pouvoirs des agents, la répression de la fraude, les poursuites en justice etc. Elle est dirigée par un collège de

régisseurs. Elle comprend environ 15 000 agents chargés de la police du commerce extérieur et une administration centrale et 20 directions. en 1801, la direction générale des douanes est créée et connaîtra un développement ininterrompu jusqu'au 1er empire. La politique protectionniste de l'empereur (tarif national) pénalisera les importations et privilégiera les productions nationales. Ce tarif s'appliquera à tous les pays conquis où seront installées des directions de douanes françaises (Italie, Espagne, etc.). L'industrie textile française ayant besoin d'être protégée, une ligne spéciale des douanes est instituée à 30 km à l'intérieur des frontières du nord, de l'est, et du sud-est pour exercer des contrôles et rechercher la fraude. Cette ligne demeura jusqu'aux alentours de 1842. Les services douaniers sont progressivement casernés sur tout le territoire. Le développement de l'industrie nécessite de nouvelles organisations des services. L'année 1860 marque de grands changements dans l'organisation et le fonctionnement des douanes. Un traité de libre-échange est signé avec l'Angleterre. Cette nouvelle politique commerciale entraîne une baisse des tarifs douaniers à l'importation, des contrôles allégés et une facilitation des échanges. C'est le début de la première mondialisation qui durera jusqu'en 1910. Un tarif à double colonne est mis en vigueur en 1892 visant à favoriser les pays avec lequel la France a passé un accord commercial. On voit progressivement apparaître une ébauche de statut pour les agents des douanes, recrutement, avancements réglementés, régime de congés et pension de retraite. La douane se quasi-militarise et 19 000 agents des brigades de douanes sont affectés dans les bataillons en 1914. En temps de paix, la protection de l'économie nationale et la sécurité des concitoyens demeurent les missions prioritaires des douaniers. La Douane a dû s'adapter en permanence à un environnement marqué par deux phénomènes principaux : le développement spectaculaire et la diversification du commerce extérieur de la France et la construction européenne avec la disparition des frontières au sein de l'union européenne en 1993. La liberté de circulation et le développement des échanges amènent de nouveaux besoins voire de nouvelles menaces. La Douane doit s'assurer de la qualité des produits importés, lutter contre le développement croissant des fraudes et trafics criminels ou terroristes et soutenir l'économie confrontée à une concurrence internationale toujours plus forte.

Historique de la conservation

Ces archives ont été versées au SAEF le 3 juin 1976.

Présentation du contenu

Le fonds contient essentiellement des dossiers relatifs à la discipline, notamment les procès-verbaux du conseil de discipline ainsi que la collection complète des dossiers disciplinaires classés par ordre alphabétique de 1929 à 1973.

La situation et l'action des douaniers durant la Seconde Guerre mondiale sont documentées à travers plusieurs séries de dossiers. On y trouve des informations sur l'exclusion des douaniers en application des lois promulguées par le gouvernement de Vichy, notamment les mesures antisémites. La collaboration est également évoquée dans les dossiers individuels constitués dans le cadre des mesures portant sur l'épuration administrative.

Enfin, des archives portant sur l'organisation et le fonctionnement du service des douanes en Alsace-Lorraine et dans la Sarre complètent ce fonds.

B-0053030/1 – B-0053034/1

Seconde Guerre mondiale.

1940 – 1946

B-0053030/1 – B-0053031/1

Application de la loi du 17 juillet 1940 relative aux fonctionnaires et agents civils de l'Etat pouvant être relevés de leurs fonctions : textes officiels, liste des agents, affaires particulières (motifs divers de révocation ou de suspension).

1940-1942

B-0053030/1

1940-1941

B-00530031/1

1942

B-0053032/1

Dossiers politiques (1940-1945) ; arrestations des agents par les autorités allemandes (1941-1944).

1940-1945

B-00530333/1

Repliement des agents.

1940-1946

B-0053033/2

Attentats contre des douaniers.

1944-1945

B-0053033/3

Rapports mensuels sommaires sur la façon de servir des agents.

1944-1945

B-0053034/1

Application de la loi du 2 juin 1941 relative aux mesures antisémitiques : affaires particulières.

1941-1944

B-0053034/2

Application de la loi du 13 août 1940 portant interdiction des sociétés secrètes.

1941-1944

B-0053035/1 – B-0053045/1

Épuration administrative.

1944-1963

B-0053035/1

Dossier de principe : textes officiels et circulaires ; notes, correspondance, instructions ; statistiques.

1944-1963

B-0053036/1 – B-0053040/1

Application de l'ordonnance du 27 juin 1944 et de l'arrêté du 7 septembre 1944.

1944-1959

B-0053036/1 – B-0053037/1

Personnel de bureaux (officiers) : sanctions infligées (1944-1947) et dossiers classés sans suite (1945-1946).

1944–1947

B-0053038/1 – B-0053039/1

Personnel des brigades.

1944-1959

B-0053038/1

Sanctions infligées.

	1944-1959
B-0053039/1	
Dossiers classés sans suite.	1944-1947
B-0053040/1	
Directeurs régionaux impliqués.	1940-1945
B-0053040/1	
Application de l'article 4 du décret du 18 novembre 1939 : agents déplacés dans l'intérêt du service, réexamen des dossiers individuels après la guerre.	1947-1948
B-0053041/1	
Épuration administrative en Afrique équatoriale française, Algérie, Tunisie.	1944-1963
B-0053042/1 – B-0053043/1	
Épuration administrative en Alsace-Lorraine (application de l'ordonnance du 27 juin 1944).	1945-1957
B-0053042/1	
Personnel des bureaux, personnel des brigades.	1945-1957
B-0053043/1	
Affaires particulières, agents réintégrés définitivement par le ministre ou maintenus dans leurs droits à pension.	1945-1956
B-0053044/1 – B-0053045/1	
Loi n°53-89 du 7 février 1953 tendant à la réparation des préjudices de carrières subis par certains fonctionnaires.	1953-1961
B-0053044/1	
Instructions, notes et circulaires.	1953-1956
B-0053045/1	
Application de la loi au travers de demandes formulées par des agents d'Alsace-Lorraine, agents en fonction au contrôle économique : affaires particulières, interventions, relevé des bénéficiaires.	1953-1961
B-0053046/1	
Alsace-Lorraine, organisation.- Fonctionnement du service des douanes, statuts des personnels : textes officiels (1870-1934) . Déclarations faites par les Alsaciens et les Lorrains pour garder la nationalité française (1870). Effectifs : tableaux par directions (1919-1939). Mesures prises en faveur des agents notamment : prise en compte des services militaires, reclassement des mutilés 1914-1918, nominations, recrutement, examens, concours.	1870-1939
B-0053047/1	
Sarre, organisation et fonctionnement du service des douanes (1918-1959) ; détachement des agents (1918-1921) ; demandes d'effectifs supplémentaires : notes manuscrites ; textes officiels (1949-1955) ; remboursement de frais divers (1949-1955) ; suppression des emplois en Sarre. Textes officiels. Mesures en faveur du personnel.	1918-1959

B-0053048/1 – B-0053051/1

Amnistie.

1920-1951

B-0053048/1

Textes officiels : notes et circulaires.

1920-1951

B-0053049/1-B-0053051/1

Application de la loi du 12 juillet 1937 et de l'instruction du 3 décembre 1937.

1935-1945

B-0053049/1

Notes et correspondances concernant notamment les agents exclus temporairement ou définitivement des cadres (1937-1938), les agents réintégrés (1937-1938), les agents non réintégrés, les agents non amnistiés.

1937-1938

B-0053050/1

Validation de service des agents ayant fait l'objet de changements disciplinaires (1937-1938), de sanctions pour agissement d'ordre corporatif ou syndical, d'agents ayant atteints la limite d'âge ; dossiers individuels (1935-1945)

1937-1938

B-0053050/1

Dossiers individuels (1935-1945) : interventions parlementaires.

1935-1945

B-0053051/1

Commission spéciale instituée par décret du 3 décembre 1937. Elections des agents des brigades. Pourvois soumis à la commission à la demande des agents sanctionnés.

1937-1938

B-0053052/1 – B0053077/1

Conseils de discipline.

1907-1973

B-0053052/1

Textes de base.

1907-1946

B-0053052/1-B-0053077/1

Elections : comptes-rendus.

1917-1946

B-0053052/1

1917 – 1919.

B-0053053/1

1920 – 1930.

B-0053054/1

1939 -1946.

Lacunes de 1940 à 1944

B-0053055/1-B-0053059

Procès-verbaux des séances.

1935-1950

B-0053055/1

Service sédentaire.

1935-1947

B-0053056/1-B-0053057/1

Service actif.

1947

B-0053057/1 – B-0053059/1

Procès-verbaux des séances des commissions administratives.

1948-1950

B-0053057/1

Juillet-octobre 1948.

B-0053058/1

Octobre 1948-Septembre 1949.

B-0053059/1

Septembre 1949-Mai 1950.

B-0053060/1

Dossiers individuels transmis au chef de la division du personnel et du budget en vue de la comparution des intéressés devant la Commission administrative paritaire.

1958

B-0053061/1

Enquêtes menées par l'administration à la suite de conduite suspecte de certains agents.

1942-1952

B-0053062/1

Grèves des 12 février au 16 avril 1934: comptes rendus des directeurs régionaux, notes et correspondances relatives aux sanctions infligées aux agents, compte rendu et notes adressées au Ministre.

1934-1936

B-0053063/1-B-0053071/1

Fraudes du Havre.

1934-1950

B-0053063/1

Inspection des finances : enquêtes (1935-1936) ; renseignements fournis à l'inspecteur général des finances en application de la circulaire n° 3098 du 2 mai 1900 ; rapport annoté d'André BRUNET (14 février 1936).

1935-1936

B-0053064/1

Articles de presse (1935), notes, correspondances, enquêtes (1935-1937), notes adressées au ministre.

1935-1937

B-0053065/1

Notes adressées au ministre relative aux-fraudes constatées sur les appareils TSF.

1937-1940

B-0053066/1

Copies des dépositions ou des interrogatoires recueillis sur commission rogatoire du juge d'instruction.

1934-1936

B-0053067/1

Compte rendu de l'audience de la Cour d'assises de la Seine (13 février 1936) ; notes et enquêtes portant sur la responsabilité des agents de contrôle (1936).

1936

B-0053068/1-B-0053071/1

Dossiers individuels des agents impliqués dans l'affaire classés par lettre alphabétique.

1935-1950

B-0053068/1

AL à BL.

B-0053069/1

BO à GL.	
B-0053070/1	
HO à OT.	
B-0053071/1	
RA à TO.	
B-0053072/1-B-0053074	
Affaires diverses.	1907-1960
B-0053072/1	
1907 – 1934.	
B-0053073/1-B-0053074/1	
1947 – 1960.	
B-0053075/1-B-0053077	
Affaires particulières classées par lieu géographique.	1950-1973
B-0053075/1	
Ajaccio à Dunkerque.	
B-0053076/1	
Estel à Rungis.	
B-0053077/1	
Saint-Louis à Valenciennes. Brigades maritimes.	
B-0053078/1 – B-0053123/1	
Dossiers de discipline classés par ordre alphabétique.	1929-1973
B-0053078/1	
AI à BAG.	1925-1975
B-0053079/1	
BAI à BAT.	1939-1973
B-0053080/1	
BEA à BERTH.	1924-1973
B-0053081/1	
BERTI à BOC.	1929-1969
B-0053082/1	
BOG à BOR.	1924-1973
B-0053083/1	
BOUD à BOUF.	1921-1973
B-0053084/1	
BOUR à BU.	1922-1974
B-0053085/1	
CAD à CARRA.	1924-1973
B-0053086/1	
CARRI à CEC.	1923-1974

B-0053087/1 CER à CHA.	1922-1973
B-0053088/1 CHE à CL.	1918-1973
B-0053089/1 CN à CU.	1923-1973
B-0053090/1 DAI à DAY.	1929-1973
B-0053091/1 DEB à DEN.	1922-1973
B-0053092/1 DEP à DEV.	1951-1973
B-0053093/1 DI à DR.	1926-1976
B-0053094/1 DUB à DUV.	1926-1971
B-0053095/1 E à FARI.	1906-1968
B-0053096/1 FARO à FI.	1924-1970
B-0053097/1 FL à FU.	1907-1968
B-0053098/1 GAD à GAU.	1929-1973
B-0053099/1 GE à GH.	1926-1974
B-0053100/1 GI à GO.	1929-1974
B-0053101/1 GR à HELL.	1923-1973
B-0053102/1 HELS à HI.	1907-1969
B-0053103/1 HUB à HUT.	1934-1973

B-0053104/1 I à K.	1930-1970
B-0053105/1 LAB à LAO.	1924-1972
B-0053106/1 LAP à LECL.	1923-1969
B-0053107/1 LECO à LEY.	1922-1973
B-0053108/1 LI à LU.	1925-1973
B-0053109/1 MAG à MARH.	1928-1972
B-0053110/1 MARI à MAU.	1911-1971
B-0053111/1 ME à MIG.	1922-1973
B-0053112/1 MIL à MU.	1930-1974
B-0053113/1 N à O.	1923-1975
B-0053114/1 PA à PET.	1923-1975
B-0053115/1 PEY à PL.	1929-1974
B-0053116/1 PO à PU.	1924-1971
B-0053117/1 RA à REM.	1922-1972
B-0053118/1 REQ à RI.	1922-1974
B-0053119/1 RO à RU.	1926-1975
B-0053120/1 SA à SIB.	1925-1976

B-0053121/1 SIM à TARD.	1921-1974
B-0053122/1 TARR à TR.	1922-1968
B-0053123/1 V à Z.	1922-1973